



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée général et technologique
André BOULLOCHE
18 Bd Gutenberg
93190 LIVRY-GARGAN

<http://www.lyceebouulloche.com>

01 56 46 90 00
01 56 46 90 05

ce.0931585T@ac-creteil.fr

Livry-Gargan, le 05 avril 2018

Le proviseur

Aux parents des élèves de 1^{ère}

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé **en 1^{ère}** au lycée André BOULLOCHE, cette note vous précise :

- Les **calendriers** des différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée**.

A. Suspension des cours et baccalauréat

Le lycée étant centre d'examens pour le Baccalauréat et le BTS, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le Jeudi 14 juin 2018 après les cours**.

Les **épreuves écrites du baccalauréat** auront lieu au lycée le **lundi 18 juin** de 14 h à 18 h (français écrit toutes séries) et le **mercredi 20 juin** de 8 h 00 à 9 h 30 pour l'épreuve de sciences en séries ES et L.

Epreuves orales de Français du 26 juin au 02 juillet 2018 dans l'établissement indiqué sur la convocation de chaque élève.

Mise en ligne des résultats des épreuves anticipées **jeudi 12 juillet 2018 à 14h00**

B. Calendrier des conseils de classe

Conseils de classe se dérouleront entre le **29 mai et le 05 juin 2018**

Le calendrier précis sera disponible sur le site internet du lycée. <http://www.lyceebouulloche.com>

A l'exception de la série L où ce choix se fait dès la 1^{ère}, il sera demandé à votre enfant de **choisir une spécialité** pour la terminale. Dans ce cadre, un questionnaire sera distribué aux élèves. Outre le choix de la spécialité ; celui-ci a pour objectif de permettre aux élèves, à l'orée de la terminale de faire un point avec l'équipe pédagogique de la classe sur leurs parcours et leurs projets d'avenir. Il entre dans le cadre de l'orientation active qui a pour but de guider les élèves dans leurs parcours. Les élèves seront par ailleurs invités à assister à leur conseil de classe.

Un travail d'information sur les enseignements de spécialité sera mené avec les classes. Des documents seront diffusés et commentés en classe. Ils sont également à votre disposition sur le site de l'établissement dans la rubrique « de la seconde à la terminale » (case jaune) puis « les séries de baccalauréat » et « choisir sa spécialité ».

C. Manuels scolaires

Votre enfant a bénéficié en septembre 2017 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons au le retour de ces ouvrages **lundi 25 et mardi 26 juin 2018**. Un calendrier précis sera communiqué (notamment sur le site internet du lycée – si la date de retour des livres correspond à la date de convocation à l'épreuve orale de français, un autre créneau de retour des livres leur sera proposé). Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de réversement à l'établissement. Les élèves doivent rendre également tous les documents et ouvrages empruntés au CDI.

D. Inscription en Terminale

La réinscription des élèves n'est pas automatique.

Un dossier d'inscription sera remis aux élèves après les conseils de classe. Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement **les 13 ou 14 juin 2018 dans les créneaux fixés**. Si l'inscription s'effectue après les dates indiquées, le bénéfice de la place peut être perdu. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Jean-Christophe Drappier

